

Veille douanière

Semaine du 21 au 27 septembre 2026

Sélection des évolutions réglementaires douanières (UE, Belgique, France, Pays-Bas, Luxembourg) sur les 7 derniers jours. Une publication Customs Conform IT.

Union européenne

Entrée en vigueur du code des douanes de l'Union et de l'Autorité douanière de l'Union européenne (EUCA) 21/09/2026 [Élevé]

Le règlement (UE) 2026/2108 du Parlement européen et du Conseil du 16 septembre 2026 établissant le code des douanes de l'Union et l'Autorité douanière de l'Union européenne (EUCA), abrogeant le règlement (UE) n° 952/2013, a été publié au Journal officiel (JO L, 2026/2108) le 19 septembre 2026 et est entré en vigueur le 20 septembre 2026. La Commission européenne a publié le 21 septembre 2026 une communication marquant le lancement de la mise en œuvre progressive de la réforme. L'application générale des nouvelles règles demeure fixée au 21 septembre 2027 ; les dispositions relatives au Data Hub pour le commerce électronique s'appliqueront à compter du 1er juillet 2028. [En savoir plus](#)

Ce que cela implique : La bascule légale est confirmée. Les dispositions transitoires applicables aux autorisations AEO en cours et le calendrier d'ouverture des demandes de statut Trust and Check ne sont pas encore publiés (voir chapitre AEO & Trust and Check) : poursuivre la veille sur les actes délégués/d'exécution et les pages TAXUD.

Redevance de traitement fixée à 2 EUR par envoi pour le commerce électronique extra-UE 22/09/2026 [Élevé]

Le montant de la redevance de traitement (« Union handling fee ») applicable aux envois de faible valeur issus du commerce électronique extra-UE, prévue par le règlement (UE) 2026/2108, a été fixé à 2 EUR par envoi. Cette redevance entrera en application le 1er novembre 2026. [En savoir plus](#)

Ce que cela implique : Chiffrer l'impact de cette redevance pour les clients opérant des flux B2C extra-UE et vérifier son intégration dans les déclarations en douane à compter du 1er novembre 2026.

À noter également : Ouverture d'enquêtes antidumping sur [l'acide acétylsalicylique originaire de Chine](#) (23/09) et sur [les éthers de cellulose originaires de Chine et de Corée du Sud](#) (24/09) ; entrée en application, le 25 septembre 2026, des [mesures de sauvegarde provisoires sur les aciers électriques à grains orientés](#) adoptées par la Commission le 18 septembre 2026.

AEO & Trust and Check

Mise à jour partielle des pages TAXUD relatives à la réforme — statut AEO inchangé 28/09/2026 [Élevé]

La page « EU Customs Reform » de la Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière (taxation-customs.ec.europa.eu) référence désormais le règlement (UE) 2026/2108 comme texte de base et présente la réforme comme adoptée et entrée en vigueur. Les pages « Authorised Economic Operator » (y compris sa sous-page « Legislation and management instruments ») et « Union Customs Code » ne sont en revanche pas mises à jour à cette date : elles continuent de citer exclusivement le règlement (UE) n° 952/2013 comme base légale. Les AEO Guidelines demeurent à la référence TAXUD/B2/047/2011 – Rev.6 (11/03/2016), avec ses quatre annexes inchangées (questionnaire d'auto-évaluation SAQ ; Threats/Risks and AEO COMPACT ; modèle de déclaration de sécurité ; exemples d'informations à partager). Les dispositions transitoires applicables aux autorisations AEO en cours et le calendrier d'ouverture des demandes de statut Trust and Check ne sont toujours pas publiés. [En savoir plus](#)

Ce que cela implique : Le statut AEO des clients du cabinet reste géré selon les règles actuelles, sans action nouvelle à ce stade ; poursuivre la surveillance hebdomadaire des pages AEO et UCC pour anticiper la publication des dispositions transitoires, point ouvert prioritaire depuis plusieurs semaines.

Belgique

Publication du nouveau code des douanes de l'Union — relais NAFORNA 21/09/2026 [Moyen]

NAFORNA, plateforme de concertation entre l'Administration générale des douanes et accises (AGD&A, SPF Finances) et le secteur privé, a relayé le 21 septembre 2026 la publication du règlement (UE) 2026/2108 au Journal officiel du 19 septembre 2026, en présentant les trois axes de la réforme : création de l'Autorité douanière de l'Union européenne (EUCA), déploiement progressif de l'EU Customs Data Hub et nouvelles règles pour le commerce électronique (voir également le chapitre Union européenne). [En savoir plus](#)

Ce que cela implique : Vérifier que la communication aux clients belges est alignée sur le calendrier de mise en œuvre communiqué au niveau européen.

Activation de contrôles automatisés des certificats F-Gas/ODS dans IDMS et AES 22/09/2026 [Élevé]

À compter du 1er octobre 2026, le système IDMS validera automatiquement, via EU-CSW-CERTEX, les certificats F-Gas déclarés (code d'enregistrement, quantités nettes, équivalent CO₂) ; en l'absence de validation par CERTEX, la déclaration en douane ne pourra pas être déposée. Le système AES effectuera en parallèle un contrôle de cohérence entre les quantités de gaz fluorés (F-Gas) et de substances appauvrissant la couche d'ozone (ODS) déclarées et les quantités autorisées par les permis. [En savoir plus](#)

Ce que cela implique : Vérifier avant le 1er octobre 2026 que les certificats F-Gas des clients concernés par des flux de gaz fluorés ou de substances ODS sont correctement enregistrés dans CERTEX, afin d'éviter un blocage des déclarations en douane.

France

Communication de la DGDDI sur l'entrée en vigueur de la réforme douanière européenne 21/09/2026 [Moyen]

La Direction générale des douanes et droits indirects a publié le 21 septembre 2026 une actualité présentant l'entrée dans une nouvelle étape de l'union douanière européenne, pilier du marché unique depuis 1968, à la suite de l'entrée en vigueur du règlement (UE) 2026/2108. [En savoir plus](#)

Ce que cela implique : Aligner la communication clients française sur le calendrier de mise en œuvre publié au niveau européen.

Pays-Bas

Interdiction d'importation de marchandises issues des colonies israéliennes illégales 22/09/2026 [Élevé]

Depuis le 22 septembre 2026, les Pays-Bas interdisent l'importation et le transit de marchandises originaires des implantations israéliennes considérées illégales au regard du droit international, sur la base d'une liste de codes postaux établie au niveau européen identifiant les zones concernées. L'interdiction s'applique tant aux envois commerciaux qu'aux effets personnels des voyageurs. [En savoir plus](#)

Ce que cela implique : Vérifier l'origine précise (localisation/code postal) des marchandises en provenance d'Israël ou des territoires palestiniens occupés dans les dossiers clients concernés, avant tout dédouanement.

À noter également : à compter du 1er octobre 2026, les douanes néerlandaises appliquent une [obligation de documentation de l'origine pour certains produits sidérurgiques](#) dans le cadre des mesures de sauvegarde européennes (22/09).

Luxembourg

Pas d'actualité significative cette semaine.

À retenir cette semaine

- Le règlement (UE) 2026/2108 instituant le nouveau code des douanes de l'Union et l'Autorité douanière de l'Union européenne (EUCA) est entré en vigueur le 20 septembre 2026 ; la Commission a communiqué le 21 septembre sur le lancement de la mise en œuvre progressive de la réforme.

- La redevance de traitement applicable au commerce électronique extra-UE a été fixée à 2 EUR par envoi, à compter du 1er novembre 2026.
- La page TAXUD « EU Customs Reform » référence désormais le règlement 2026/2108 ; les pages consacrées à l'AEO et au code des douanes de l'Union restent basées sur le règlement 952/2013, et les dispositions transitoires AEO ainsi que le calendrier Trust and Check ne sont toujours pas publiés.
- En Belgique, IDMS et AES activeront le 1er octobre 2026 des contrôles automatisés des certificats F-Gas/ODS via CERTEX.
- Les Pays-Bas interdisent, depuis le 22 septembre 2026, l'importation de marchandises issues des colonies israéliennes illégales.
- La Commission européenne a ouvert deux nouvelles enquêtes antidumping (acide acétylsalicylique originaire de Chine ; éthers de cellulose originaires de Chine et de Corée du Sud).

Échéances à retenir

- **01/10/2026** : activation des contrôles automatisés CERTEX pour les certificats F-Gas/ODS dans IDMS et AES (Belgique) ; entrée en vigueur de l'obligation de documentation d'origine sur certains produits sidérurgiques (Pays-Bas).
- **01/11/2026** : entrée en application de la redevance de traitement de 2 EUR par envoi pour le commerce électronique extra-UE (UE).
- **30/12/2026** : application des obligations principales du règlement sur les produits sans déforestation (EUDR, règlement (UE) 2023/1115) pour les grandes et moyennes entreprises, selon le calendrier fixé par le règlement (UE) 2025/2650.
- **21/09/2027** : application générale du nouveau code des douanes de l'Union (règlement (UE) 2026/2108).